

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24744**

Intitulé

BEP : Brevet d'études professionnelles Métiers du cuir - chaussures

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 8	Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

243 Cuirs et peaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme pourra assurer les fonctions d'ouvrier polyvalent. Il peut être amené à réaliser et/ou exploiter des gabarits, participer à la réalisation d'un prototype., vérifier la conformité esthétique, fonctionnelle et technique du prototype , mettre en œuvre le processus de coupe, après avoir réalisé le placement optimal des éléments suivant la définition du cahier des charges. réaliser les opérations de préparation, de piquage, de montage et de finition.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

entreprises de fabrication chaussures,

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2401 : Assemblage - montage d'articles en cuirs, peaux

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Développement de produit : esthétique, fonctionnel et technique - préparation et réalisation du produit - Français - Histoire Géographie- enseignement moral et civique - Mathématiques - sciences - Education physique et sportive

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 24744 - BLOC DE COMPETENCES N°1 fiche RNCP N° 24744 - Développement esthétique, fonctionnel et technique d'un produit de chaussures	Situer l'objet de l'étude Contextualiser Réaliser le patron plan (manuellement ou en CAO) Extraire les gabarits (manuellement ou en CAO) Réaliser les gabarits (manuellement ou en CAO) Vérifier les gabarits. Déterminer la quantité de matière nécessaire pour la coupe des éléments du produit. Établir une hiérarchie qualitative entre les pièces d'un modèle selon leurs caractéristiques et celles des matériaux utilisés. Déterminer la surface nécessaire à la découpe. Adapter les documents nécessaires à l'industrialisation du produit. Identifier et choisir les moyens de communications adaptés

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 24744 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N°24744 - Préparation et réalisation du produit de chaussures	<p>Effectuer des essais techniques comparatifs (matériaux, accessoires, assemblage).</p> <p>Préparer les éléments et les sous éléments du produit.</p> <p>Réaliser le montage du produit</p> <p>Réaliser la préparation et l'assemblage des éléments de la tige et du semelage</p> <p>Réaliser la fabrication du produit : montage, assemblage et finissage</p> <p>Régler les matériels</p> <p>Installer et régler les outillages spécifiques</p> <p>Réaliser les opérations de maintenance de premier niveau sur les matériels usuels</p> <p>Contrôler le bon fonctionnement des matériels</p> <p>Vérifier la qualité de fabrication au poste de travail</p> <p>Vérifier la qualité du produit fini</p> <p>Compléter des fiches de contrôle de la qualité</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 24744 - BLOC DE COMPETENCES N°3 fiche RNCP N°24744 - Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique	<p>Français</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rentrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle. <p>Histoire-géographie et Enseignement moral et civique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer le thème d'étude dans le temps et dans l'espace - Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme - Exploiter des documents pour analyser une situation historique ou géographique - Maîtriser des outils et des méthodes
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 24744 - BLOC DE COMPETENCES N°4 fiche RNCP N°24744 - Mathématiques et sciences physiques et chimiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. - Expérimenter, simuler. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 24744 - BLOC DE COMPETENCES N°5 fiche RNCP N°24744 - Éducation physique et sportive	<p>Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem

Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Articles D 337-26 à D 337-50 du code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 24/07/2009

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :